

## LE TRI DES EMBALLAGES en plastique

### **Seuls les bouteilles et flacons en PLASTIQUE CORPS CREUX se recyclent**

- **Alimentaire** : bouteilles d'huile, de vinaigre, de soupe, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin, barquettes ...
- **Flacons de produits ménagers** : adoucissant, lessive, liquide-vaisselle, produits de nettoyage ...
- **Flacons de produits d'hygiène** : shampoing, bain moussant, gel douche...
- **Jardin, loisir et bricolage** : pot et barquettes pour plantes, bidons, jouets, meubles

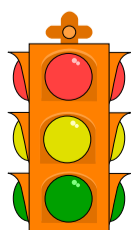
### **Sauf :**

➡ Barquettes de polystyrène, sacs et films enveloppant les revues, pot de yaourt, de crème fraîche, films agricoles

➡ Bouteilles PET pour soda et eau, bouteille PE de lait collectées séparément

### **Bon à savoir**

- Les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière : leur recyclage n'est pas rentable.
- Vous pouvez trier les petites **bouteilles et flacons en plastique**, même ceux qui ont contenu des produits d'hygiène et de beauté. Vous pouvez les jeter **avec leurs bouchons**, c'est plus simple, plus propre et plus pratique.



Les emballages doivent être bien égouttés, pas imbriqués et peuvent être déposés dans des sacs plastiques transparents uniquement.